

Organisme certificateur



AFAQ AFNOR Certification
11, avenue Francis de Pressensé
93571 La Plaine Saint Denis Cedex - France
Tél. 01 46 11 37 00 – Fax 01 46 11 39 40
e-mail certification@afaq.afnor.org
www.marque-nf.com

Organisme de certification
mandaté par AFAQ AFNOR Certification

Centre d'Études et de Recherches
de l'Industrie du Béton
BP 30059 - 28231 Épernon Cedex - France
Tél. 02 37 18 48 00 – Fax 02 37 32 63 46
e-mail qualite@cerib.com
www.cerib.com

MARQUE NF - CLÔTURES EN BÉTON

DÉCISION D'ADMISSION
Le 11/12/02 sous n°273.001
DÉCISION DE RECONDUCTION
Le 13/02/08 sous n°273.010

Établissement : MEHAT R
ZONE INDUSTRIELLE
56350 ALLAIRE

Siège social : MEHAT
56350 ALLAIRE

Cette usine est autorisée à apposer la marque NF en application des Règles Générales de la marque NF et du règlement **Clôture en béton**.

Cette décision atteste que les produits désignés ci-après sont certifiés après évaluation conformément au règlement **NF 321**. Les spécifications sur les produits (norme et caractéristique complémentaire) sont présentées au verso.

Type d'éléments	Section (cm)	Plage des longueurs utiles (*) (cm)	Classe de résistance mécanique	Absorption d'eau E+	G (gel/dégel)
Poteaux pour clôtures à dalles pleines (PP)	12x12	300 à 325	B	OUI	/
	12x12	100 à 250	C	OUI	/
	14x14	250 à 325	A	OUI	/
Panneaux ajourés (PA)	/	200	/	OUI	/
Poteaux pour clôtures grillagées ou à fils (PG)	8x8 à 20x20	100 à 300	/	OUI	/
Poteaux de tension (PGT)	8x8 à 20x20	100 à 300	/	OUI	/
Jambes de force (JF)	8x8 et 12x12	150 à 250	/	OUI	/
Poteaux pour clôtures mixtes (PM)	9x10 et 10x12	150 à 300	/	OUI	/
Dalles de soubassement (DS)	/	200 à 250	/	/	/
	3,3x25	170 et 178	/	/	/
Poteaux pour terrain de sport (PLS)	10x12	150	/	OUI	/
Poteaux pour autres clôtures (PL)	10x12	100 à 220	/	OUI	/
Lisses (L et LS)	8x8 à 8x12	200 à 250	/	OUI	/
Lisses plates (L)	5x12	192	/	/	/

(*) pour les poteaux : longueur hors sol ; pour les dalles, panneaux et lisses : entre poteaux

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure.

Le droit d'usage de la marque NF est accordé pour une durée d'un an sous réserve des résultats de la surveillance qui peuvent conduire à modifier la présente décision.

Page 1/1

Pour tout renseignement - CERIB :

Nicolas POIRIER

Tél.: 02 37 18 48 34 Fax.: 02 37 32 63 46

56S004

Code interne : A - B1 - G1 - O

Par mandatement d'AFAQ AFNOR Certification
et pour le CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES
DE L'INDUSTRIE DU BÉTON

Gilles BERNARDEAU
Directeur Qualité Industrielle



L'accréditation par le COFRAC (COmité FRançais d'ACcréditation) atteste de la compétence et de l'impartialité d'AFAQ AFNOR Certification (organisme certificateur accrédité sous le n° 5-0030) et du CERIB (organisme mandaté accrédité sous le n° 5-0002) pour procéder à la certification des produits industriels (portées communiquées sur demande).